



Canadian Society for Molecular Biosciences

Promoting and advancing molecular understanding of biology

Mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche
de la Chambre des communes

**La mission, le mandat, la fonction, la structure et le financement de la
nouvelle organisation-cadre de financement de la recherche
annoncée dans le budget de 2024**

Préparé par :

la Société canadienne pour les biosciences moléculaires (SCBM)

Décembre 2024

Mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche

La SCBM salue l'engagement du gouvernement à maintenir les rôles et identités distincts du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) dans le cadre de la nouvelle structure organisationnelle. Il est particulièrement rassurant de constater que les IRSC conserveront un lien fondamental avec le portefeuille de la santé, de sorte que leur apport incomparable à la recherche dans le domaine de la santé ne sera pas réduit. **La SCBM tient à ce que le lien entre les IRSC et le portefeuille de la Santé soit conservé.** Il est indispensable d'assurer cette continuité pour maintenir l'excellence des travaux de recherche entrepris à l'initiative des chercheurs dans diverses disciplines.

L'organisation phare telle qu'elle est proposée permettra d'accroître considérablement la collaboration et la portée des activités de recherche financées par les trois organismes mentionnés plus haut. En favorisant une plus grande collaboration à l'échelle internationale et en appuyant la recherche multidisciplinaire, le Canada pourra regagner sa place de chef de file de la recherche sur la scène mondiale. La mise en place efficace de l'organisation phare nécessite l'apport continu des divers intervenants. Une telle approche consolidera la synergie entre la recherche élémentaire, les approches médicales et la commercialisation des résultats de la recherche, ce qui se traduira à terme par des progrès sur le plan de la santé et de l'économie pour les Canadiens.

La création de l'organisation phare représente une occasion stratégique d'optimiser l'utilisation des investissements antérieurs et actuels dans l'infrastructure de recherche et les subventions. Tout en créant un écosystème de recherche et d'innovation plus cohérent et plus productif, le Canada doit s'assurer que son moteur de recherche demeure dynamique et tourné vers l'avenir. La SCBM insiste sur l'importance de maintenir la continuité des activités de recherche existantes pour maximiser les éventuels avantages de ce projet structurant. L'engagement continu des parties prenantes est essentiel pour recenser et combler les lacunes, atténuer les risques et atteindre les résultats escomptés de cette initiative transformatrice.

Les investissements pluriannuels inscrits dans le budget 2024 pour les organismes de subvention et le perfectionnement des talents doivent se poursuivre. Ceux-ci sont essentiels à la réussite de la nouvelle structure phare et des réformes nécessaires en matière d'harmonisation et de gouvernance qui accompagneront sa mise en œuvre.

Il faut établir un budget réservé et bien structuré pour la recherche multidisciplinaire, internationale et axée sur la mission, ainsi que pour les besoins opérationnels de l'organisation phare. Ce budget doit être distinct des fonds alloués à la recherche effectuée à l'initiative des chercheurs (et s'y ajouter) et continuer à relever de la compétence des organismes de financement existants.

Il convient de veiller à ce que le soutien et la croissance continus de la recherche effectuée à l'initiative des chercheurs et évaluée par les pairs, dans le cadre de concours ouverts sans limitation thématique, restent la pierre angulaire du nouveau cadre. Il s'agit là d'un élément essentiel pour préserver les fondements et les possibilités futures de la recherche canadienne.

L'organisation phare doit adopter des politiques qui garantissent que le financement des organismes subventionnaires augmente en fonction de l'inflation, des paramètres internationaux et des augmentations générales des investissements du gouvernement fédéral dans la recherche.

Grâce à cette approche, le financement de la recherche au Canada sera toujours aussi compétitif à l'échelle mondiale.

La gouvernance de l'organisation phare doit reposer sur une évaluation indépendante et sur les conseils d'un organe consultatif scientifique diversifié. Cet organe doit être composé d'experts nationaux et internationaux qui respectent les principes d'excellence et d'évaluation par les pairs afin de garantir que l'organisation reste fidèle à sa mission, qui est d'encourager la recherche de haute qualité. La transition vers le cadre de référence constitue une occasion de concevoir des mécanismes qui appuient davantage la recherche menée dans le contexte de la prestation de soins de santé. Cela inclut les centres médicaux universitaires, les instituts de recherche en milieu hospitalier et les pratiques paramédicales. Le soutien aux chercheurs cliniciens dans ces milieux est essentiel à l'intégration de la recherche en vue d'améliorer concrètement les soins de santé.

Réduire le cloisonnement en matière de financement de la recherche doit être l'objectif premier de l'initiative phare. Il est donc essentiel de définir clairement la manière dont l'organisation principale intégrera d'autres programmes et organisations de financement de la recherche. Bon nombre de ces programmes sont expressément conçus pour soutenir les efforts de recherche internationale et multidisciplinaire, et leur intégration sera essentielle à la réussite de l'initiative phare. Outre la promotion de l'approche du Canada en matière de recherche internationale et interdisciplinaire axée sur la mission, l'initiative est une occasion unique de renforcer la science autochtone. Elle fournit par ailleurs une plateforme pour faire progresser le travail des organismes fédéraux de financement de la recherche en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, en garantissant un environnement de recherche plus inclusif et plus représentatif.

La SCBM se réjouit de pouvoir contribuer à ce processus de consultation. Elle est impatiente de poursuivre son partenariat avec le gouvernement et ses partenaires du monde de la recherche dans le but collectif d'élever le système de recherche et d'innovation du Canada vers de nouveaux sommets.

Mise sur pied en 1957, la [Société canadienne pour les biosciences moléculaires \(SCBM\)](#) est une association professionnelle de chercheurs en biochimie, en biologie cellulaire, en biologie moléculaire et en génétique. Les membres de la SCBM sont, pour la plupart, issus d'universités et d'établissements de recherche universitaires de tout le pays, et ce sont les scientifiques qui sont responsables de la recherche menée à l'initiative de chercheurs. Leur travail génère de nouvelles connaissances qui alimentent l'innovation et les découvertes. Il contribue aussi à former la prochaine génération de scientifiques qui continueront à innover et à contribuer à notre économie du savoir grâce à des possibilités universitaires, industrielles et commerciales.

Pour plus de détails, veuillez communiquer avec les responsables du comité de représentation de la **Société canadienne pour les biosciences moléculaires**.

Walid A. Houry, Ph. D., walid.houry@utoronto.ca
(Président de la SCBM et coprésident du comité de représentation de la SCBM)

Trushar Patel, Ph. D., trushar.patel@uleth.ca
(coprésident du comité de représentation de la SCBM)